

Le maintien d'un réseau conceptuel et doctrinal complet et équilibré, une nécessité vitale pour les armées françaises

Le Centre interarmées de concept, de doctrine et d'expérimentation (CICDE) sera officiellement créé au début de l'année 2005 et sera naturellement rattaché à l'Etat-major des armées. Ce centre sera normalement chargé de faire évoluer le corpus conceptuel et doctrinal, c'est-à-dire les concepts et doctrines d'emploi¹ des forces du niveau interarmées. Il aura en outre pour mission de soutenir les études et la recherche au profit de l'enseignement militaire supérieur interarmées dans le cadre du Centre d'études et de recherche de l'enseignement militaire supérieur (CEREMS) qu'il accueillera.

Le CICDE devrait donc reprendre les missions du bureau EMP 1 de la division Emploi de l'EMA qui a été la cheville ouvrière de la refonte du concept et de la doctrine interarmées à partir de 1995, mais aussi participer activement à la démarche de transformation permanente qui vise, selon les vœux du CEMA, à adapter l'outil militaire à son contexte d'emploi désormais interarmées, interministériel et multinational.

Aussi, lorsque l'on est un membre averti de la communauté conceptuelle et doctrinale des forces terrestres, qui a toujours été à la pointe du combat pour la refonte des concepts et doctrines, et que l'on a connu les erreurs du début des années 90, peut-on légitimement se poser la question de savoir si ce CICDE va reprendre le rôle moteur du bureau EMP 1 ou s'il va consacrer le plus clair de son temps à la "transformation" dans le sillage des Anglo-saxons.

Allons-nous revenir à une époque où l'EMA, pour des raisons tout à fait compréhensibles, jouait mal son rôle en matière d'élaboration des concepts et doctrines interarmées, laissant ainsi aux organismes politico-militaires du niveau ministériel ou même interministériel s'impliquer dans l'emploi des forces, y compris au niveau tactique ?

Même s'il doit être mis à jour et complété en permanence, le corpus conceptuel et doctrinal interarmées actuel donne largement satisfaction. Décliné dans les forces terrestres, maritimes et aériennes, il fournit aux unités et états-majors des forces les principes fondamentaux selon lesquels ils peuvent "s'organiser, s'entraîner, et s'engager dans les différents types d'opérations possibles pour remplir avec succès les missions susceptibles de leur être confiées"².

Ce corpus interarmées, qui est actuellement en parfaite cohérence avec les concepts et doctrines interalliés (OTAN et EU) et ceux de nos armées, doit être maintenu à jour et complété en permanence. Pour cela, le réseau conceptuel et doctrinal français doit donc rester complet et équilibré. Pour cela, il importe, aux niveaux stratégique, opératif et tactique, de conserver un réseau, un dispositif complet de réflexion, mais surtout d'élaboration des textes conceptuels et doctrinaux.

Au niveau stratégique, un organisme interministériel (SGDN actuel, même si une évolution de celui-ci est sans doute nécessaire) doit d'abord définir le concept stratégique de sécurité et de défense (ou stratégie nationale ou globale de sécurité) en cohérence parfaite avec les concepts interalliés (Concepts stratégiques de l'Alliance atlantique et de l'UE). Un autre (DAS actuelle ou une direction équivalente du ministère), au niveau politico-militaire, doit élaborer la stratégie générale militaire. Ces organismes doivent bien sûr disposer d'une excellente expertise militaire opérationnelle permettant la cohérence parfaite avec la stratégie opérationnelle, militaire, préparée, elle, par l'EMA (Avant par le B. EMP, maintenant le CICDE ?), sous forme d'un concept de sécurité et de défense interarmées, et surtout d'une doctrine d'emploi interarmées, complétée par d'autres textes doctrinaux fixant aux forces le "comment" de l'emploi des forces. Ces concept et doctrine sont ensuite déclinés dans les forces (par l'EMAT/BCSF et le CDEF pour les forces terrestres) avec des concepts et doctrines spécifiques, eux-mêmes en parfaite cohérence avec les documents interalliés de leur niveau, démultipliés aux différents niveaux de commandements des forces.

Toute altération de ce réseau, qui paraît peut-être complexe mais qui est en fait bien adapté et a démontré son efficacité, risque en effet de provoquer une "brèche" (pour ne pas dire gap) dans le dispositif d'élaboration des textes conceptuels et doctrinaux et sans doute un déséquilibre des pouvoirs entre les différents organismes, directions, états-majors, qui pourrait donner à terme un poids exagéré au niveau stratégique, au détriment des deux autres, ceux qui obtiennent pourtant les résultats sur le terrain.

CDEF

¹ Le concept d'emploi précise DES FORCES POUR QUOI FAIRE, la doctrine COMMENT LE FAIRE avec ces forces.

² Extrait de la définition de la doctrine d'emploi.

La poursuite des débats conceptuels et doctrinaux : Le Général VERNA, SCEM EPF de l'EMAT, répond au Général SELLIER commandant la 2° BL.

L'empreinte logistique résistera-t-elle à la "digitalization" ?

L'article du Général SELLIER, commandant la 2° BL, dans le numéro d'Héraclès consacré à la logistique pose la question de "l'empreinte logistique et de sa nécessaire réduction". Je ne sais pas si la communauté doctrinale est vraiment animée par ce sujet, mais il est vrai que les "slogans" associés aux forces terrestres futures reprennent volontiers cette idée, en l'enrichissant d'ailleurs de celle de "frugalité logistique" des dites forces.

Sans entrer à fond dans le débat, ni faire à leur place le travail des équipes chargées de réfléchir sur la logistique future, je livre **quelques réflexions personnelles sur la question.**

Tout d'abord, il faut bien préciser **ce à quoi cette idée ne doit pas faire référence.**

Elle ne doit pas faire référence à la situation actuelle de nos forces logistiques et aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour remplir leur mission de préparation opérationnelle, de soutien des forces sur le territoire national et en opération, de préparation du contrat opérationnel de l'armée de terre. Ces difficultés ont été mises en lumière par la revue de fonction opérationnelle consacrée récemment à la logistique. Elles seront traitées dans la limite des ressources disponibles, et le débat sur "l'empreinte" ne viendra pas fournir un alibi à un éventuel refus de l'obstacle.

Elle ne doit pas non plus faire référence à une recherche d'économies forcées sur la logistique, anticipant aujourd'hui les bénéfices d'une autre organisation ou d'autres modes opératoires pour le soutien. Mais, il faut être conscient qu'au niveau ministériel et interarmées, cette approche est sous-jacente, puisque c'est "l'empreinte au sol" tout court qui est volontiers mise en question dans certains travaux.

Non, **l'idée d'une réduction de l'empreinte logistique est lancée, comme un objectif à atteindre, dans le cadre des concepts prospectifs relatifs aux opérations au contact des forces terrestres futures 2025.** C'est un objectif à atteindre, car elle paraît constitutive de la forme et du rythme que nous entendons pouvoir donner à ces opérations. En clair, si nous ne parvenons pas à réduire le "fait logistique" lors des engagements de haute intensité en projection, ses contraintes et ses rigidités empêcheront de faire évoluer nos concepts tactiques vers la manœuvre vectorielle foudroyante des forces médianes (en français dans le texte !), qui nous paraît être aujourd'hui la réponse la plus efficiente, en termes de moyens et de temps, aux exigences de certaines situations tactiques auxquelles nous serons confrontés.

Pour jouer sur l'empreinte logistique, il faut être en mesure d'agir sur ses deux volets que sont, à mes yeux de non-spécialiste, les flux, qui correspondent au besoin des

"clients", et le dispositif logistique, qui correspond au choix fait par le "fournisseur" pour répondre au besoin.

Les flux sont bien connus : le dispositif logistique pousse vers le "contact" (qu'on ne peut plus appeler "l'avant") des munitions, du carburant, des rechanges, des vivres, des équipements consommables divers et ramène en "zone stable" (qu'on ne peut plus appeler "l'arrière"), pour faire simple, des blessés et des matériels non réparables au plus près du contact. A ces flux traditionnels, on peut ajouter un flux plus élaboré de soutien de l'homme ("welfare") et un flux d'information logistique de plus en plus complet, détaillé et actualisé.

Réduire les flux, c'est avant tout diminuer le besoin en cours de phase tactique de haute intensité. C'est la voie principale qui est poursuivie aujourd'hui, avec la conviction que les évolutions techniques de nos systèmes d'armes dès à présent lancées ou prévisibles la rendent réaliste. C'est notamment le cas des munitions d'artillerie, sujet bien connu des colles logistiques. Qu'il s'agisse d'obus ou de roquettes, l'amélioration extraordinaire de leur précision et de leur portée devra se traduire par une réduction drastique des besoins en cours d'action, et de la manœuvre logistique associée.

Tous les domaines du soutien logistique, à l'exclusion du soutien sanitaire, doivent faire l'objet d'une analyse similaire pour déterminer la contribution qu'ils pourront apporter à la limitation de l'empreinte logistique des forces de contact.

Réduire les flux, c'est aussi **faire disparaître la notion même de flux** au profit de celle de reconstitutions ponctuelles, afin de ne pas soumettre la manœuvre au tempo des opérations logistiques. Une première voie d'évolution est l'augmentation de l'autonomie initiale des unités de contact, à rechercher à la fois par les capacités d'emport des équipements et par leur frugalité (munitions intelligentes, fiabilité des composants, consommation maîtrisée d'énergie et de combustibles).

Une autre voie rejoint **la question du dispositif logistique.** L'objectif en termes de conduite des opérations est que les impératifs logistiques ne viennent pas contraindre la manœuvre au contact, soit en imposant la linéarité des dispositifs tactiques, soit en empêchant des changements radicaux de directions d'engagement et d'ordres de bataille.

On peut donc imaginer, sommairement, **un éclatement du dispositif logistique en deux échelons.**

L'échelon "au contact" serait très réparti pour augmenter l'autonomie initiale des formations et totalement intégré à la manœuvre tactique en cours, pour accroître sa réactivité tout en assurant sa propre protection.

L'échelon "en zone(s) stable(s)", plus classique, serait avant tout tourné vers la jonction avec la logistique amont (sur laquelle nous faisons aujourd'hui largement un pari), la coordination interalliée et bien évidemment le reconstituer "spasmodique" de l'échelon "au contact".

suite page suivante

La poursuite des débats conceptuels et doctrinaux : Le Général VERNA, SCEM EPF de l'EMAT, répond au Général SELLIER commandant la 2^e BL.

L'empreinte logistique résistera-t-elle à la "digitalization" ?

suite de la page 20

Je ne pense pas que ce schéma soit très éloigné de ceux imaginés pour répondre à certaines situations tactiques que nous envisageons en Centre-Europe il y a quelques années encore. Les dispositifs retenus pour soutenir les OPEX de la dernière décennie s'en rapprochaient aussi fortement, avec toutefois des "effets logistiques" assez faciles à réguler compte tenu de la nature de la plupart de ces opérations.

Ces notions de "contact" et "zone stable" élargissent d'ailleurs le débat aux missions confiées au dispositif logistique lors des opérations complexes et durables qui sont désormais la règle.

La volonté de réduire l'empreinte logistique s'applique, on l'aura compris, aux phases d'engagement de haute intensité, qu'elles se situent lors des entrées en premier de vive force ou des engagements violents qui peuvent marquer le cours d'une campagne. En revanche, **le fait logistique restera toujours prégnant et sa maîtrise constituera toujours un facteur de succès déterminant**, qu'il s'agisse de la logistique amont (qui prend sa source sur les chaînes de fabrication et dans les services d'achat), des transits, de la coordination logistique interarmées et interalliée, du soutien dans la durée des dispositifs de maîtrise de la violence largement dispersés sur des zones d'action élargies, de

l'aide apportée aux populations et aux acteurs non militaires des crises, de la participation aux processus de reconstruction.

L'insécurité latente des "zones stables" et la réversibilité des situations politiques locales font en outre que les opérations de soutien seront rarement totalement sécurisées, ce qui impose de bien peser la question de la "démilitarisation" d'une partie de la logistique de théâtre et celle des caractéristiques techniques des équipements de nos forces logistiques, au-delà du niveau de numérisation qu'il faudra leur faire atteindre pour les intégrer correctement dans les opérations réseau-centrées.

Dans le cadre des travaux de préparation de l'avenir, l'année 2005 sera notamment consacrée aux réflexions sur la logistique future. Ce doit être l'occasion de préciser notre vision d'ensemble, dont la nécessaire réduction de l'empreinte logistique des forces de contact ne constitue qu'un volet. Au passage, je précise que ces travaux sont urgents, car d'eux dépendent des décisions de très court terme sur les équipements qui feront notre logistique des deux ou trois prochaines décennies : nous devons lancer d'ici 2006 le programme de "porteur polyvalent terrestre", en clair notre prochaine famille de camions logistiques, en évitant que le recours à un financement innovant ne tire vers le bas leurs caractéristiques militaires ; nous devons aussi prendre rapidement une décision sur le lancement d'un programme d'hélicoptère de transport lourd, dont la vocation logistique serait alors essentielle.

Général Tristan VERNA
EMAT/sous-chef d'état-major
"études, planification, finances"

A l'horizon de la certification OTAN du corps de réaction rapide français, le commandement de la brigade AGESTER : le centre de mise en œuvre (CMO)

La réorganisation des forces terrestres a retenu, pour le commandement des appuis spécialisés (RENS, ART, GEN, TRS), le concept des **centres de mise en œuvre (CMO)**. Partie intégrante du système de PC de force, ils apportent **l'expertise de leur spécialité et conçoivent, pour leurs unités, l'exécution des actions devant produire les effets attendus du commandant de la force appuyée**. Ils n'ont pas vocation à un fonctionnement autonome du type des PC de brigade interarmes. Leur délocalisation, pour des raisons de vulnérabilité notamment, est envisagée sachant que, dans ce cas, des moyens d'appui au commandement devront leur être consacrés : SIC, soutien vie et protection. Il est important de pouvoir compter sur l'unicité du système de

commandement afin que l'informatique opérationnelle déployée assure aux CMO la continuité, l'exhaustivité et l'actualité de l'information "tirée".

Pour la fonction AGESTER, **le dimensionnement de l'état-major de la brigade du génie répond à l'armement des CMO envisagés, suivant les principes ci-après.**

- **mise sur pied du CMO du niveau 1**, cas générique, qui met en œuvre les appuis spécialisés et renforcés, du volume brigade, au profit du corps de réaction rapide (CRR) déployé (moyens conservés GEN/DNBC/GEO). Il intègre les détachements de liaison des unités alliées ou nationales données en renforcement. Le cas échéant, l'armement de ce CMO comprend une partie multinationale.

suite page suivante

A l'horizon de la certification OTAN du corps de réaction rapide français, le commandement de la brigade AGESTER : le centre de mise en oeuvre (CMO)

suite de la page 21

- **ou, sans simultanéité, mise sur pied d'un CMO réduit, au niveau 2**, pour la mise en oeuvre d'appuis spécialisés AGESTER d'un format supérieur ou égal à 2 bataillons. Si un seul bataillon est retenu comme élément de soutien divisionnaire AGESTER, c'est le PC de ce bataillon du génie qui agit directement comme élément de commandement de la mise en oeuvre.
- Ce dernier point s'applique aussi si le renforcement par un BATGEN générique ou spécialisé est prévu au niveau 3.
- En fait, le cas dimensionnant, CRR déployé à 2 divisions nationales, demanderait **logiquement le déploiement du CMO de niveau 1 et de 2 CMO de niveau 2**. Il est douteux que nos moyens permettent en fait de renforcer chacune de nos divisions à hauteur de plus de 2 bataillons, tout en conservant un volume du niveau de la brigade AGESTER au niveau 1. Il est donc réaliste de penser pouvoir armer le CMO de niveau 1 et déployer au mieux un détachement de liaison et de

mise en oeuvre (DLMO), extrait de la substance en personnel du CMO de niveau 1, qui irait commander la mise en oeuvre des moyens AGESTER de la division.

Par ailleurs, **l'affiliation du CMO AGESTER au Corps européen en 2002 est venue alourdir le schéma d'engagement possible** dans le cas où les 2 PC, CRR (FR) et CRRE, auraient à s'engager simultanément ou, plus probablement, à se relever sur un même théâtre. Il faut donc envisager le déploiement du personnel qui armerait ce CMO CRRE, "jumeau", de niveau 1. Cela nécessiterait alors un important renfort en personnel d'active de complément, COA.

La visibilité du concept des CMO est maintenant beaucoup plus nette. L'exercice OPERA 3 Terre, en décembre 2003, a en effet permis un déploiement complet du système qui n'avait, sous cette forme, jamais été effectué. Dans le passé, nos exercices avaient bien rassemblé et fait fonctionner tout ou partie des moyens, avec les équipements du moment. Ainsi, lors des Kléber, Guibert, Aigle et de tous les exercices d'auto-entraînement des sous-systèmes de PC comme des CMO, chacun d'entre eux a permis de construire une part de la validation du système d'aujourd'hui, **en route vers la certification OTAN.**

**Colonel HUGUET, Colonel adjoint
Brigade du génie**

Contexte opérationnel et respect des normes de qualité de l'eau : une solution compatible

L'alimentation en eau en opération est une mission partagée aujourd'hui entre le **Génie**, responsable de la reconnaissance, de l'analyse chimique de la ressource et du traitement, le **Commissariat de l'Armée de terre**, responsable de la distribution et capable de faire des analyses microbiologiques, et le **Service de santé des armées**, responsable de la mesure du taux de chlore aux points de distribution et de la certification.

Les normes de traitement de l'eau sont devenues plus draconiennes en France depuis le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Ce dernier définit, pour les eaux destinées à la consommation humaine, les références de qualité et les concentrations maximales autorisées pour les micro-organismes et les substances potentiellement dangereuses pour la santé, ainsi que les modalités de contrôle sanitaire et de surveillance. Il s'applique à toutes les eaux destinées à tous les usages domestiques (ablutions, boisson, cuisson, préparation d'aliments), excepté les eaux minérales naturelles.

Cependant ce décret n'est pas un frein pour le traitement de l'eau en opération, car **l'Armée de terre dispose d'ores et déjà de matériel performant répondant à ces**

exigences. En effet, l'utilisation des unités mobiles de traitement de l'eau (U.M.T.E.) dans le cadre de l'aide au déploiement permet d'obtenir de l'eau propre à la consommation humaine quelle que soit la ressource disponible. Les résultats d'analyses de l'eau traitée en sortie de machine faites par le chef de groupe eau autorisent le commandement à déclarer l'eau propre à la consommation humaine dans le respect de ce décret. Aujourd'hui, la certification passe par le service de santé des armées.

La **concentration des moyens au sein du 2^e Régiment du génie** donne à ce régiment la capacité, en permanence, de renforcer et d'alimenter une FOT de 4 000 hommes sur court préavis. En mai 2004, la projection et la mise en production en 72 heures en République de Djibouti, sans mise en alerte, ont démontré la réactivité de ces moyens. Si nécessaire, ce régiment peut déployer **des moyens permettant d'alimenter une force de 10 000 hommes.**

Paraissant peu utile dans les premières heures d'une projection et souvent délaissée dans les exercices, comme l'était l'énergie électrique voici quinze ans, l'eau est néanmoins un élément vital que les matériels performants du 2^e régiment du génie permettent de produire dans le respect de la réglementation actuelle.

Capitaine HERVÉ, CDU 2^e RG

De l'interopérabilité en matière de géographie

Il semble au regard des opérations actuelles que la **multinationalité** au-dessous du niveau du bataillon apporte plus d'inconvénients que d'avantages en matière d'efficacité opérationnelle. Il est intéressant de constater qu'en matière de géographie il est possible d'aller plus loin, ce qui se vérifie tant pendant les opérations que durant les exercices joués en commun.

Bosnie 1995 : intégré au sein d'un élément d'impression projetable britannique, un détachement français servant des matériels d'origine allemande participe à la réimpression en masse des cartes couvrant la zone d'engagement.

Kosovo 1999 : sous les ordres directs d'un DL GEO français, une équipe TERA (analyse de terrain) britannique insérée, utilisant des systèmes d'informations géographiques de droits américains, réalise les produits d'aide à la décision de l'état-major.

Valdahon 2004 : des données recueillies par une section des travaux géographiques française sont exploitées, reproduites et éditées par une section géographique britannique.

Ces réussites peuvent s'expliquer par un certain nombre de raisons objectives.

- Dans le domaine de l'équipement, les systèmes d'informations géographiques sont à base de technologies duales largement diffusées au sein des pays occidentaux.
- Dans le domaine de la standardisation, une cinquantaine de STANAG effectivement appliqués traitent uniquement de géographie au sein de l'agence de normalisation de l'OTAN ce qui est un signe de l'effort fait dans le domaine.
- Dans le domaine de la production de données, aucune

nation n'ayant la capacité de posséder "tout sur tout lieu à toutes échelles et actualisé d'hier", la satisfaction des besoins a imposé depuis longtemps un impératif de capacité à travailler et échanger en commun.

- Dans le domaine de la doctrine, le concept britannique, regroupant au sein d'un module géographique aux ordres d'un DL GEO les capacités nécessaires à l'accomplissement de la mission, est assez proche du concept français.
- Dans le domaine de l'entraînement, les exercices réguliers conjoints avec les unités homologues alliées participent à la connaissance réciproque et au développement de procédures communes.

Ainsi, l'interopérabilité aux bas échelons se révèle réalisable et efficace en matière de géographie. Elle reste cependant tributaire de certains facteurs. Son champ est d'abord limité à ceux qui disposent d'unités géographiques dédiées type "28^e Groupe géographique", soit uniquement le Royaume-Uni en Europe, les autres nations estimant en règle générale pouvoir être alimentées en données par la nation-cadre de l'opération qui répondra à la totalité des besoins. De plus, **comme pour beaucoup de militaires des armées modernes, un géographe sans matériel adapté apporte peu.** Les évolutions technologiques en matière de géographie (analyse spatiale, 3D, traitement de gros volume de données) sont rapides et le suivi en équipements et logiciels est indispensable pour ne pas "décrocher" de la maîtrise intellectuelle de l'espace de bataille. "Avec toutes les qualités du monde, on fait difficilement de l'interopérabilité entre un fantassin armé d'un Lebel et un autre équipé d'un fusil d'assaut".

28^e Groupe géographique

TRIBUNE LIBRE

Pas un pas sans géographe !

"La première chose qu'un général ait à faire, c'est de se pourvoir d'une carte exacte de tous les pays où se trouve son armée, de manière à connaître les lieux, la nature de toutes les localités"

(Machiavel)

L'espace géographique, avec ses contraintes et ses enjeux qui se traduisent par des délais et des points clés à conquérir, joue un rôle important dans l'emploi des forces. Sa connaissance a été un souci permanent des grands chefs militaires.

Avec la réalisation ces dernières décennies d'une cartographie très précise mais privilégiant un engagement en Centre-Europe, certains se sont imaginés que les militaires n'avaient plus besoin de recourir à ce savoir qu'est la géographie en oubliant que la couverture cartographique, sur certains continents, est souvent inexistante ou de qualité médiocre.

Par ailleurs, l'engagement à l'extérieur de nos unités dans des missions d'interposition ou de maintien de la paix a souligné la nécessité de porter une attention particulière à la géographie humaine, l'ignorance du milieu humain et des cultures pouvant

transformer une opération humanitaire en agression comme ce fut le cas en Somalie pour les Américains.

En outre, depuis une dizaine d'années, la géographie vit une véritable révolution technique avec la numérisation du champ de bataille. Les armements modernes, les systèmes de navigation et de localisation ainsi que les systèmes d'information nécessitent, pour leur fonctionnement, des données géographiques en quantité croissante. Le défi que représente la constitution des bases de données géographiques nécessaires ne sera pas surmonté avant plusieurs années.

De plus en plus engagés sur des terrains qui ne leur sont pas familiers, nos chefs doivent comprendre, sans disposer du temps de l'accoutumance, l'espace géographique et le milieu humain dans leur complexité mêlant les éléments sociaux, physiques, politiques, économiques, démographiques, historiques et statistiques. A cet effet, ils doivent s'appuyer en amont sur les géographes militaires dont la mission demeure essentielle pour donner aux états-majors les éléments de leurs réflexions et aux forces les moyens de leurs actions.

Colonel ARNAUD